

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Vanves (92170)

Premier tour

– le 12/03/2020 –

Action n°1

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Ces itinéraires permettraient aux cyclistes de trouver aisément leur chemin et de privilégier des axes particulièrement accueillants pour eux.

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

Oui, et cela doit se faire en coordination avec les villes voisines qui comportent elles-mêmes des pôles d'activité. Le jalonnement ne sera mis en place que lorsque les itinéraires diffèrent de la circulation générale.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Un réseau cyclable cohérent passera par un schéma directeur d'aménagements cyclables, qui sera développé au niveau communal, intercommunal, départemental, et régional. Les axes "RER Vélo" en seront des axes structurants au niveau régional, et ceux-ci se compléteront évidemment par des axes et installations à tous les niveaux, adaptés en fonction de la granulométrie, afin que les déplacements cyclables puissent se faire à tous niveaux, du plus local au plus "régional".

Action n°2

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Créer un itinéraire cyclable continu le long du talus SNCF pour rejoindre l'avenue de Verdun depuis le boulevard Adolphe Pinard (liaison avec Paris via la porte Brancion)

Mettre en place un itinéraire relié à celui de nos voisins malakoffiots (rond point de la Plaine, rue Ernest Laval).

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

J'ai répondu par anticipation. Je voudrais également étudier une amélioration de la circulation de vélos au niveau du passage des reflets en faisant chiffrer le doublement du tunnel actuel.

(Je suppose que ce qui est appelé "rond point de La Plaine" est en fait la place des "insurgés de Varsovie").

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Ceci correspond parfaitement à notre projet de schémas directeurs d'aménagements cyclables.

Le rond-point de la Plaine n'est pas en jonction avec Malakoff, mais Paris, mais les itinéraires doivent effectivement se relier avec toutes les villes alentour. La problématique du "tunnel du métro" devra être adressée.

Action n°3

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Cette revendication semble aller de soi et pourtant les exemples de problème de revêtement de chaussée ne manquent pas à Vanves. Sans pouvoir être exclusifs, signalons le boulevard du Lycée, les tampons autour des bouches en fonte qui sont très dégradés depuis longtemps - malgré nos signalements à GPSO, et présentent un danger pour les cyclistes sur ce tronçon étroit (risque d'écart) ainsi que les nombreux trous et nids de poules de la rue JB Potin.

À noter que même sur les voiries départementales, le maire est tenu de tout mettre en œuvre pour la sécurité des usagers.

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

Difficulté car l'entretien est du ressort de GPSO à qui nous mettrons la pression dans ce sens.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

L'entretien du réseau cyclable doit bénéficier a minima du même niveau que le reste de la voirie.

Les déviations pour travaux doivent comporter également une déviation cyclable (et non juste un "cyclistes, mettez pied à terre").

Action n°4

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Améliorer la santé de tous en promouvant les modes actifs et limiter les pollutions (qualité de l'air, diminution du bruit), cela est possible en limitant l'accès de la ville aux véhicules individuels motorisés en transit.

La mise en sens unique des avenues Marcheron et de la République, ainsi que celle du tronçon de la rue Jean Bleuzen entre Gambetta et l'Insurrection, tout en maintenant la circulation des cycles dans les deux sens, participeraient à ces objectifs.

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

C'est en toutes lettres dans notre programme.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Bien entendu, nous partageons l'intitulé global de l'action "Construire une ville agréable à vivre pour tou.te.s". Les modifications du plan de circulation devront s'intégrer dans une concertation globale et détaillée avec la population. La réduction des transports "nocifs" passe notamment, outre les cycles et les modes actifs, par une amélioration des Transports en Commun et de leur accessibilité.

Action n°5

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Compte tenu de sa compacité et de son réseau de commerces, la ville de Vanves se prête très facilement aux déplacements à pied et à vélo. Il est donc plus que souhaitable d'y instaurer une vitesse maximale autorisée à 30 km/h, y compris sur les voies départementales, afin de limiter les accidents liés à la vitesse trop élevée des autos et des deux-roues motorisés, et leurs conséquences dramatiques pour les usagers vulnérables.

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

Je souhaite également multiplier les contrôles .. y compris contre les cyclistes qui ne respectent pas les règles vis à vis des piétons

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Bien entendu, nous partageons l'intitulé global de l'action "Construire une ville agréable à vivre pour tou.te.s". Les modifications du plan de circulation devront s'intégrer dans une concertation globale et détaillée avec la population. La réduction des transports "nocifs" passe notamment, outre les cycles et les modes actifs, par une amélioration des Transports en Commun et de leur accessibilité.

Action n°6

Transformer en zone piétonne Piétonner la rue Montholon, qui s'inscrirait dans une "magistrale active" à créer entre la gare du Grand Paris Express et l'église Saint-Rémy via le stade et le parc Pic.

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

Sous réserve que la concertation n'aboutisse pas à un avis contraire .

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Bien entendu, nous partageons l'intitulé global de l'action "Construire une ville agréable à vivre pour tou.te.s". Les modifications du plan de circulation devront s'intégrer dans une concertation globale et détaillée avec la population. La réduction des transports "nocifs" passe notamment, outre les cycles et les modes actifs, par une amélioration des Transports en Commun et de leur accessibilité.

Action n°7

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

- Pour réduire la vitesse de tous et faciliter les déplacements à vélo, systématiser les doubles-sens cyclables, quelle que soit la vitesse maximale autorisée (rétablir celui de la rue Mary Besseyre) et en priorité dans la rue Barbès, avenue de Verdun, avenue Victor Basch, ainsi que dans le haut de la rue Falret dont le sens unique actuel impose un gros détour pénalisant.
- aux carrefours à feux, généraliser les sas vélos et les cédez-le-passage cyclistes multidirectionnels.

Les

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

En refaisant de la pédagogie (y compris avec des sanctions à la clef) ... en particulier vis à vis des cyclistes qui ignorent malheureusement trop souvent le nécessaire respect des piétons et le risque qu'ils peuvent générer pour les autres utilisateurs de la voie mais aussi des automobilistes qui frôlent les cyclistes en les dépassant ou leur mettent la pression pour les dépasser dans les rues étroites..

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Les doubles-sens cyclables peuvent être étendus, en fonction des types de voirie. Concernant celui de la rue du résistant communiste fusillé Mary Besseyre, partiellement ôté il y a quelques temps, il conviendra de revoir l'aménagement du carrefour de l'Insurrection à son point de jonction.

Action n°8

Mener une réflexion sur la place du stationnement Diminuer le nombre de places de stationnement pour voitures, faire appliquer la règle de l'interdiction de stationnement des deux-roues motorisés sur les trottoirs, et systématiser le stationnement payant pour les véhicules motorisés (autos et deux-roues) afin d'améliorer le confort des piétons de tout âge, et la qualité de vie des Vanvéens.

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

Nous proposerons une modification de l'article 12 du règlement du PLU permettant de ne plus rendre obligatoire la création de places de stationnement privées pour chaque logement et en augmentant en revanche les surfaces dédiées aux vélos. C'est surtout sur la voirie que nous diminuerons le nombre de places de stationnement automobile. En "compensation" nous faciliterons l'installation des sociétés d'autopartage dans les parkings municipaux ainsi que le partage entre habitants pour permettre aux vanvéens d'utiliser une voiture lorsqu'elle est nécessaire.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Bien entendu, nous partageons l'intitulé global de l'action "Construire une ville agréable à vivre pour tou.te.s". Les modifications du plan de stationnement devront s'intégrer dans une concertation globale et détaillée avec la population. La réduction des transports "motorisés" et de leur stationnement passe notamment par une amélioration des Transports en Commun et de leur accessibilité.

Action n°9

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo dans le square du métro afin de favoriser l'intermodalité.

Pierre Toulouse (Vanves Demain! ville verte et solidaire)

véligo ou autre

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Dans le cadre du schéma directeur d'aménagements cyclables.

Action n°10

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Installer des arceaux pour vélos de manière quantitative et qualitative (les arceaux situés près de la mairie sont inappropriés et donc peu utilisés).

Implanter des arceaux en nombre auprès des équipements recevant du public (mairie, écoles, cinéma...)

Stationnement vélo et sécurité routière

Pierre Toulouse (Vanves Demain! ville verte et solidaire)

Le maire actuel s'y est beaucoup employé dans les derniers jours de son mandat :-)) mais il reste à faire!

Il faudra également inciter les copropriétés à réaliser des systèmes de stationnement sécurisés internes.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Dans le cadre du schéma directeur d'aménagements cyclables.

Action n°11

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Pierre Toulouse (Vanves Demain! ville verte et solidaire)

Nous systématiserons la neutralisation des places autos devant les passages piétons après les timides efforts entrepris récemment et y installerons des arceaux vélo chaque fois que c'est pertinent.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Dans le cadre du schéma directeur d'aménagements cyclables.

Action n°12

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Pour que chaque enfant vanvéen puisse aller seul au collège à vélo, il faut commencer l'apprentissage dès le plus jeune âge.

Décliner le programme nationale "savoir rouler à vélo" et participer à la semaine du vélo à l'école, chaque année au mois de mai.

Pierre Toulouse (Vanves Demain! ville verte et solidaire)

Ce sera dans nos priorités éducatives avec les centres de loisir

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

C'est effectivement dans notre programme.

Action n°13

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Acquérir des vélos d'enfant et les mettre à disposition des écoles pour des interventions systématiques et faciles dans les classes

Pierre Toulouse (Vanves Demain! ville verte et solidaire)

Je pense plutôt avoir un parc municipal de vélos qui tourne dans les écoles.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

C'est effectivement dans notre programme.

Action n°14

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pierre Toulouse (Vanves Demain! ville verte et solidaire)

Tête de liste de Vanves Demain! je n'ai pas d'autre moyen de transport individuel et les futurs élus sont presque tous cyclistes réguliers

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Pas de commentaire

Action n°15

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Nommer un animateur vélo qui intervienne dans les écoles mais aussi dans les entreprises pour inciter les venues à vélo dans le cadre des Plans de mobilité d'entreprise.

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

Bonne idée mais pas prioritaire pour les entreprises compte tenu de leur faible nombre. Les plans de mobilité scolaires seront réalisés... y compris aux collèges et aux Lycées. Nous réfléchissons à l'animateur vélo qui peut être trouvé dans le réseau associatif.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

La première action auprès des entreprises sera d'agir vers le législateur et IDF-Mobilités, pour rendre obligatoire certaines mesures "pro-vélo" : trop d'entreprises refusent d'appliquer les possibilités prévues par la loi (IKV - Indemnité Kilométrique de Vélo) ou Forfait Mobilité Durable.

La mairie aura également un rôle incitatif auprès des entreprises en ce sens, pour les engager à appliquer ces mesures.

Commentaires généraux

Pierre Toulouse (Vanves Deman! ville verte et solidaire)

Le vélo doit être la solution à privilégier immédiatement pour offrir rapidement une alternative sérieuse et réaliste (économiquement soutenable) à la voiture.

La mobilité est un système. Si l'on ne contraint pas l'auto ou la moto il sera difficile de faire "bouger les lignes". Pour autant nous avancerons par étape en proposant des alternatives à la possession d'une voiture ou d'une moto et à leur stationnement sur voirie. Nous lancerons des expérimentations de type "zone à trafic limité" avec contrôle automatique des plaques dans certains quartiers (près du parc des Expos) et encouragement à une maîtrise des systèmes de livraison par camionnette au profit d'alternatives vélo.

Pour compléter le "système vélo", dans lequel animation et éducation trouveront une large part (voir réponses ci dessus), nous favoriserons l'accueil à Vanves d'un nouveau commerce de cycles (avec des vélos cargos) relevant, pourquoi pas de l'économie sociale et solidaire... Nous pourrions, en lien avec le Parc des exposition, installer un "centre d'essai de vélos cargos ou de vélos adaptés)

Avec l'aide des associations, j'ai l'ambition de faire de Vanves une des villes les plus "cycliste" de la Région.

Boris Amoroz (Pour Vanves, l'Humain d'abord !)

Pas de commentaire